



Saint-Eugène

CAMP DE JOUR

Guide du parent 2025

Inscription 12 avril 2025



OBJECTIF DU DOCUMENT

Ce document a pour objectif d'informer les parents du fonctionnement et des règles de notre camp de jour.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Coordonnatrice des loisirs	Karine Landry		
Coordonnées	Chalet des Loisirs	701, rue des Loisirs Saint-Eugène Téléphone : 819-627-1124	
	Bureau Municipal	Courriel : info@saint-eugene.ca Facebook : Camp de jour Saint-Eugène Téléphone : 819-396-3000	

HEURES D'OUVERTURE-BUREAU ADMINISTRATIF

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h00 à 16h00

Mercredi : 8h00 à 17h00

Vendredi : Fermé

HORAIRE CAMP DE JOUR

Camp de jour	25 juin au 15 août	Lundi au vendredi	9h00 à 16h00
Service de garde	25 juin au 15 août	Lundi au vendredi	7h30 à 9h et 16h à 17h30

Rencontre de parents	À confirmer	18h30	701 rue des Loisirs (Chalet des loisirs)
----------------------	-------------	-------	--

NOTRE ÉQUIPE

Nous sommes choyés de pouvoir compter sur une équipe dynamique. Nous utilisons le ratio jeunes-animateur recommandé par la fédération des camps du Québec. Nos employé(e)s connaissent bien les besoins et la réalité des jeunes du camp de jour. Ils sont tous choisis selon des critères essentiels à la vie de camp de jour, tels que : leur professionnalisme, leur expérience, leur créativité, leur proximité de Saint-Eugène.

Nous vous assurons que nos animateurs sont des personnes de confiance qui sauront offrir à vos enfants un encadrement adéquat et une énergie incomparable!

Nous souhaitons favoriser une communication fluide entre l'équipe d'animation et les parents. L'animatrice responsable présente en tout temps sur le terrain, est disponible pour répondre à vos questions et commentaires. La coordonnatrice, fera des visites quotidiennes pour s'assurer du bon déroulement et d'offrir le soutien nécessaire. Vous pourrez la joindre par téléphone, par la page Facebook ou par courriel. Nous vous souhaitons une belle saison estivale!

INSCRIPTION	
Inscription du 12 avril au 30 avril	Inscription Tardive
Vous aurez l'occasion de procéder à l'inscription de votre enfant Au bureau municipal : <u>SAMEDI 12 AVRIL DE 9H00 À 11H00</u> Et ensuite selon l'horaire suivant : Lundi, mardi, Jeudi : 8h00 à 16h00 Mercredi : 8h00 à 17h00	INSCRIPTION TARDIVE À compter du 1^{er} mai 2025, s'il est possible d'inscrire votre enfant, des frais de 50 \$ seront exigés <u>par inscription</u>. Cette mesure est prise afin d'assurer une planification adéquate et de respecter le ratio animateur/enfant.
Sorties	À avoir lors de l'inscription! <u>IMPORTANT</u>
Les sorties ne sont pas incluses. Liste des sorties à venir. Les sorties peuvent être annulées par manque d'inscriptions ou par mauvais temps. Le montant sera remboursé. ➤ Le port du chandail de Camps de jour sera <u>OBLIGATOIRE</u>	✓ Fiche tarif ✓ Fiche de santé pour chaque enfant ✓ Fiche de santé complémentaire – (si applicable) ✓ Code de vie ✓ Paiement en argent, par débit ou par chèque (seulement) à l'ordre de la Municipalité de Saint-Eugène.

REÇU D'IMPÔT

Selon la Loi sur l'impôt, un reçu pour frais de garde (Relevé 24) vous sera envoyé par la poste en février de l'année suivant la présence de votre enfant au camp de jour pour votre déclaration d'impôt.

Lors de l'inscription de votre enfant, **vous devez fournir le numéro d'assurance sociale de la personne qui paie le service**. Également, la bonne adresse doit être fournie afin que l'on puisse vous acheminer le document. **Si vous déménagez, il est de votre responsabilité de communiquer avec nous pour modifier votre dossier.**

INCLUSION EN CAMP DE JOUR

Le camp de jour de Saint-Eugène s'engage à accueillir et à favoriser la participation d'enfants avec un handicap et/ou besoins particuliers. Il est toutefois important de préciser que le camp de jour n'est pas un **service spécialisé** ou un **service de répit**. Ainsi, l'enfant doit être capable de s'intégrer aux activités régulières.

Dans une optique de bienveillance, le bien-être de l'enfant et de l'équipe d'accompagnement est une priorité. Donc, nous nous réservons le droit d'**évaluer*** les demandes et de mettre un terme à un parcours d'accompagnement afin de respecter les limites d'actions des compétences et des connaissances de l'équipe. Si le ratio d'accompagnement nécessaire est 1 : 1, il est important de le mentionner.

Afin de nous permettre de connaître les besoins spécifiques de votre enfant, nous vous demandons de compléter le document : *Fiche complémentaire*.

Note : si votre enfant **n'a reçu aucun** diagnostic **mais** que vous pensez qu'il a un problème quelconque, compléter la *Fiche complémentaire* afin de nous aider à mieux l'encadrer.

*Le camp de jour étudiera la situation de l'enfant en fonction des ressources disponibles et nécessaires pour répondre aux besoins de l'enfant. En tant que parent, vous devez être prêt à collaborer avec le camp pour assurer le suivi des interventions école-maison-camp et ainsi, assurer le bien-être de votre enfant.

DÉFINITION ET VALEURS DU CAMP DE JOUR

Le camp de jour est un service animé à caractère récréatif et éducatif qui est offert en journée durant la semaine, du lundi au vendredi, par un personnel formé pour répondre aux besoins des enfants âgés de 5 à 12 ans et pour contribuer à leur développement personnel tout en véhiculant les valeurs suivantes :

Plaisir	Sécurité	Créativité	Appartenance
Respect	Saines habitudes de vie en groupe	Vie active	Estime de soi

FORMATION DES ANIMATEURS

L'ensemble de notre personnel d'animation se verra offrir une formation en animation, de même qu'une formation RCR.

Principe d'une communication efficace	Dynamique de groupe	Travail en équipe
Besoin et caractéristiques des enfants	Sécurité, prévention et gestions des risques	Premiers soins

SERVICE DE GARDE

Le service de garde est disponible uniquement pour les enfants inscrits au camp de jour. Il est possible d'utiliser le service de garde de façon ponctuelle. Le *Code de vie* du camp de jour ainsi que les règlements généraux doivent être respectés.

Après 17h30, si un enfant n'a pas quitté le camp de jour, l'animateur présent communiquera avec les parents. Des frais de 5\$ pour chaque tranche de 15 minutes de retard, et ce, par enfant seront facturés au parent.

Si un enfant n'est pas inscrit au service de garde, mais utilise les services (**arrivée avant 8h50 ou départ après 16h10**), il sera considéré comme utilisant le service de garde à la journée et le montant prévu par jour, par enfant, sera facturé au parent. Soit 5\$ par bloc de service de garde utiliser et non-réservé.

DINER ET COLLATION

Le diner et les temps de collation sont supervisés par le personnel d'animation. Les animateurs veilleront à inclure une période pour le lavage des mains avant et après chaque repas.

Lunch froid ou à réchauffer	2 collations	Breuvage pour le diner	Ustensiles
-----------------------------	--------------	------------------------	------------

Il y a deux micro-ondes pour permettre de réchauffer les plats. Prévoir un bloc réfrigérant dans la boîte à lunch. L'enfant doit avoir une bouteille d'eau réutilisable identifiée en tout temps. Nous pourrions remplir la bouteille au besoin. Les contenants de verre sont interdits pour des raisons de sécurité.

Afin de prendre soin des enfants ayant des allergies, le partage de nourriture entre les enfants est interdit.

Lors des sorties, votre enfant devra apporter un diner froid ou un thermos.

SAC À DOS

Le sac à dos de votre enfant restera toute la semaine dans le local du camp de jour. Veuillez nous aviser si votre enfant doit apporter son sac à dos à la maison le vendredi.

CONTENU DU SAC À DOS (items bien identifiés au nom de l'enfant)		
Casquette ou chapeau	Crème solaire en aérosol	Bouteille d'eau réutilisable
Espadrilles	Vêtements de rechange	Couvre-tout pour art plastique

MATÉRIEL INTERDIT

De plus, nous insistons pour que les jeux de la maison y restent, à moins que l'animateur ne l'autorise. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des pleurs.

- Gougounes et « Crocs » (sauf lors d'une sortie à la piscine)
- **Cellulaire ou autre objet électronique**
- Vêtements affichant des messages négatifs, violents ou jugé trop court
- Jeux de la maison
- Bijoux ou objets précieux

MÉDICAMENTS

Vous devez informer l'équipe de coordination si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les heures du camp de jour ou du service de garde. Un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicaments devra être rempli et signé à cet effet. Aucun médicament ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans cette autorisation écrite.

Seuls les médicaments d'ordonnance accompagnés d'une prescription médicale et pris par voie orale seront acceptés. Nous vous demandons également de fournir un contenant identifié dans lequel seule la dose nécessaire pour la journée sera insérée. Ce contenant devra être remis à l'animateur de l'enfant à l'arrivée. En cas d'allergie, l'auto-injecteur de votre enfant sera en la possession de son animatrice en tout temps.

URGENCE

Notre équipe d'animation prendra la décision de transporter un enfant en ambulance si elle le juge nécessaire. Les frais seront facturés aux parents.

Lors d'une situation d'urgence, les parents ou les personnes -ressources indiquées sur la fiche d'inscription de votre enfant seront contactés, d'où l'importance de donner des numéros de téléphones valides.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Les arrivées/départs se feront au Chalet des loisirs (701, rue des Loisirs). Les présences sont prises à l'arrivée et au départ. Cependant, les absences ne sont pas prises en note. Aucun appel ne sera fait au parent si un enfant n'est pas présent au camp de jour. Le camp de jour n'est pas responsable de l'absence de votre enfant.

- Politique de sécurité : le parent devra parapher le document lors de l'heure d'arrivée, et l'heure de départ, de son ou ses enfants.
- Seules les personnes inscrites sur la liste de présences sont autorisées à partir avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser. Vous comprendrez que nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite sur la liste.
- Conformément à l'autorisation que vous aurez préalablement donnée, votre enfant sera autorisé à partir à pied ou à vélo à 16 h ou à l'heure que vous aurez indiquée sur la fiche d'inscription. Avant de partir, votre enfant devra aviser le responsable du service de garde chargé du contrôle des départs.
- Si vous arrivez avec votre enfant plus tard que l'heure où les activités débutent, assurez-vous qu'il ait rejoint son groupe avant de repartir.
- Si vous arrivez en retard une journée de sortie et que votre enfant a raté l'autobus, vous ne serez pas remboursé et devrez garder votre enfant avec vous toute la journée.

NOS GROUPES

Admissibilité : Enfant fréquentant l'école primaire (maternelle 4 ans et passe partout inclus)

Les groupes seront faits selon les catégories d'âge et selon les inscriptions reçues.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

7H30 : Début du service de garde 9h00 : Début du camp de jour : Annonce de la thématique 9h15 : Animation 10h15 Collation 10h30 : Animation 11h30 Dîner (avec l'animatrice)	12h30 : Moment calme 13h00 : Animation 14h45 : Collation 15h00 : Animation 15h45 : Retour sur la journée 16h00 : Fin du camp de jour/Début du service de garde
--	---

Inscription- Camp de jour - Été 2025

Nom de l'enfant / des enfants:

Début : Mercredi, le 25 juin 2025

Fin : Vendredi, le 15 août 2025

1- Pour l'été au complet

	Sans service de garde	Avec service de garde	
	9h00 à 16h00	7h30 à 17h30	
1 ^{er} enfant	440 \$	633 \$	
2 ^e enfant	363 \$	523 \$	
3 ^e enfant	303 \$	441 \$	Sous-total
	Total: _____.00 \$	Total: _____.00 \$	

2- À la semaine

	Sans service de garde	Avec service de garde	
Semaines	Coût	Nombre d'enfant	Coût
23-juin	43 \$		60 \$
30-juin	58 \$		80 \$
07-juil	72 \$		100 \$
14-juil	72 \$		100 \$
21-juil	72 \$		100 \$
28-juil	72 \$		100 \$
04-août	72 \$		100 \$
11-août	72 \$		100 \$
	Total: _____.00 \$	Total: _____.00 \$	Sous-total

3- Forfait 10 jours au choix

Frais non-résident

	Sans service de garde	Avec service de garde	Frais non-résident: 25 \$ / enfant	Sous-total
	9h00 à 16h00	7h30 à 17h30	nbre d'enfant :	
	182 \$	237 \$		
Nbre de forfaits :				
Dates choisies :				

4-Chandail inclus (Obligatoire pour les sorties) 1 par enfant

Qtee / grandeur	Small :	Médium :	Large :	X-Large :
-----------------	---------	----------	---------	-----------

5-Achat chandail supplémentaire (20 \$)

Qtee / grandeur	Small	Médium	Large	X-large
-----------------	-------	--------	-------	---------

6-Obligatoire pour le Relevé 24 aux fins d'impôt

Nom du et/ou des parents payeurs :			
N° d'assurance sociale :			Sous-total

Inscription tardive, après le 1 mai = 50\$

7-Paiement

Mode de paiement :	☐ Comptant	☐ Débit	☐ Chèque #	Grand Total
1 seul versement à l'inscription au montant de :				
2 ^e versement au montant de :				

Chèque à l'ordre de : Municipalité Saint-Eugène

Le paiement complet doit être effectué au plus tard le 30 mai 2024.

Des frais supplémentaires de 25\$ seront chargés en cas de chèque sans provision.

Des frais supplémentaires de 50\$ pour les inscriptions tardives (après le 1^{er} mai 2025 par enfant).

Veuillez prendre note qu'aucun remboursement ne sera fait après le 20 juin 2025 en cas d'annulation.

Thématique : Saisons							
JUIN							
SEMAINE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
Juin	23	24	25	26	27	28	É T É
1	DERNIER JOUR D'ÉCOLE	OFF	Yoga	INSTALLATION CAMP ET FAIRE CONNAISSANCE			
Juin-Juillet	30	01	02	03	04	05	A U T O M N E
2	Thème : Arbres	OFF	Escouade TS	Biblio 9 à 11h - Petit Activité thème	Mise en forme Biblio midi à 14h - moyen+grand PM THÉMATIQUE		
	Bricolage thème						
JUILLET							
Juillet	07	08	09	10	11	12	H I V E R
3	Thème : De la Muerte		Joker Pub 9 a 12 ans	Biblio 9 à 11h - Petit	Biblio midi à 14h - moyen+grand PM THÉMATIQUE		
Juillet	14	15	16	17	18	19	H I V E R
4	Thème : Neige tombe	Activité thématique	Escouade TS	Biblio 9 à 11h - Petit Bricolage thème	Mise en forme Biblio midi à 14h - moyen+grand PM THÉMATIQUE		
Juillet	21	22	23	24	25	26	V A C A N C E S D E L A C O N S T R U C T I O N
5	Thème : NOËL	Arbre de noel commun (main de peinture)	Invité à confirmer	Biblio 9 à 11h - Petit Narravox noel	Biblio midi à 14h - moyen+grand PM THÉMATIQUE		
AOÛT							
Juillet-Aout	28	29	30	31	01	02	P R I N T E M P S
6	Thème : Pâques	Bricolage thème	Kermess	Biblio 9 à 11h - Petit	Mise en forme Biblio midi à 14h - moyen+grand PM THÉMATIQUE		
Aout	04	05	06	07	08	09	P R I N T E M P S
7	Thème : Fleurs		Sortie	Biblio 9 à 11h - Petit	Biblio midi à 14h - moyen+grand PM THÉMATIQUE		
Aout	11	12	13	14	15	16	É T É
8	Thème : C'est la fin		Joker Pub AM	Biblio 9 à 11h - Petit	Mise en forme Diner adieu		
DES RECETTES THÉMATIQUES SERONT AJOUTÉES À L'HORAIRE							

VACANCES DE LA
CONSTRUCTION

DES RECETTES THÉMATIQUES SERONT AJOUTÉES À L'HORAIRE

CODE DE VIE

Lire, signer et remettre cette feuille lors de l'inscription

Voici les différentes règles que je dois suivre lorsque je fréquente le camp de jour.

Respect des équipes d'animation et de coordination

- Je suis respectueux lorsque je m'adresse à mon animateur et aux autres personnes responsables du camp de jour.
- J'écoute attentivement les consignes de mon animateur et je les respecte en tout temps.
- Je respecte le silence lors qu'on me le demande.
- Je reste avec mon animateur en tout temps et je m'assure qu'il peut me voir.
- J'avise un responsable lorsque je quitte les lieux ou que je dois me déplacer.
- Je suis poli, s'il-vous plaît et merci sont des mots magiques que j'ai intégrés à mon vocabulaire.
- Je suis conscient que mon animateur est responsable de ma sécurité. Je ne mets donc pas ma sécurité ou celle de mes camarades en danger.

Respect de mes camarades

- Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur au camp de jour.
- Je sais que le camp m'amènera à jouer avec différents enfants. Je m'efforce d'accueillir les forces et les défis des autres sans les juger ou les rejeter.
- Je m'explique calmement, je cherche des solutions non violentes et je m'isole quand j'ai une émotion difficile à contrôler.
- En aucun cas, je n'insulte ou ne frappe l'un de mes camarades. Je suis conscient que ces gestes pourraient mener à mon expulsion du camp de jour.

Respect du matériel et des lieux

- Je laisse mes objets personnels à la maison afin de participer pleinement aux activités et d'éviter tout bris, perte ou vol.
- Je ne brise pas volontaire des objets qui ne m'appartiennent pas.
- Je prends soin du matériel que l'on met à ma disposition et je le range après utilisation.
- J'utilise le matériel selon son utilité prévu.
- Je respecte la nature : je dépose mes déchets au bon endroit (poubelle et recyclage)

Conséquences en cas de manquement

En cas de non-respect des règles, je m'expose à des conséquences. Chacune des conséquences ont pour but d'améliorer la qualité de vie au camp, de faire cesser un comportement inadéquat et de m'offrir un moment de réflexion.

Les conséquences seront appliquées en fonction de la nature de mes gestes et de leur gravité.

DEGRÉ MINEUR	DEGRÉ MAJEUR
Manque de respect envers l'équipe du camp de jour ou envers les camarades, manque de respect envers le matériel ou les lieux, non - respect de l'autorité.	Violence physique, injure, intimidation, acte compromettant la sécurité de soi et des autres.
ESCALADE DES SANCTIONS	
1. Avertissement verbal. 2. Discussion avec l'animateur et/ou avec les responsables afin de trouver des solutions concrètes. Un avis est remis au parent. 3. Rencontre avec l'enfant, ses parents et les responsables, au cours de laquelle une entente écrite sur le comportement à améliorer et les stratégies pour y arriver sera signée. 4. Suspension pour une durée de 3 jours 5. Expulsion définitive	1. Retrait immédiat de son groupe. Rencontre avec l'animateur et les responsables du camp. Un avis est remis au parent. Pour revenir dans le groupe, un geste réparateur doit être fait avec sincérité. 2. Rencontre disciplinaire avec l'enfant, ses parents et les responsables du camp au cours de laquelle une entente écrite sur le comportement à améliorer sera signée. Suspension de 1 jour. 3. Suspension de 5 jours 4. Expulsion définitive du camp.
En cas de possession de drogue, d'arme ou d'alcool : expulsion immédiate et définitive de l'enfant.	
Aucun remboursement en cas de suspension ou d'expulsion.	

L'équipe d'intervention jugera du niveau de gravité au manquement du code de vie en vigueur et déterminera la conséquence adéquate. Les parents sont toujours avisés si leur enfant a eu un manquement au *Code de vie* du camp de jour.

Nous avons lu et compris les règlements du *Code de vie*.

Signature du parent

Signature de chaque enfant

FICHE SANTÉ

Renseignements généraux				
Prénom	Nom			
Numéro d'assurance-maladie	Date expiration		Date de naissance	
Adresse			Téléphone	
Ville			Code postal	
Courriel (s)				
Personnes à contacter en cas d'urgence				
Nom	Lien	Jour	Téléphone Soir	Cellulaire

Profil médical

Souffre-t-il de ...	Oui	Non	Est-il allergique à ...	Oui	Non
Asthme	☐	☐	Arachides et noix	☐	☐
Diabète	☐	☐	Aspirine, pénicilline	☐	☐
Épilepsie	☐	☐	Herbe à puce	☐	☐
Évanouissement	☐	☐	Piqûres d'insectes	☐	☐
Problème cardiaque	☐	☐	Produits laitiers	☐	☐
Problème respiratoire	☐	☐	Autres (précisez) :		

Capacités aquatiques

Autonomie dans l'eau	Oui	Non	Sait-il nager?	Oui	Non
Nage seul en eau profonde	☐	☐	Doit-il porter des bouchons?	☐	☐
Nage seul en eau peu profonde	☐	☐	A-t-il déjà suivi des cours de natation?	☐	☐
Nage seul avec un VFI	☐	☐			

AUTORISATION DES PARENTS

- Étant donné que le Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène prendra des photos et (ou) des vidéos au cours des activités de mon enfant durant l'été, je l'autorise publier sur le site Facebook du camp de jour. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété du Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène.
- Si des modifications concernant l'état de santé de mon enfant survenaient avant le début ou pendant la période du camp de jour, je m'engage à transmettre cette information à la direction du camp de jour, qui fera le suivi approprié avec l'animateur de mon enfant.
- En signant la présente, j'autorise le Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène à prodiguer les premiers soins à mon enfant. Si la direction du Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance dans un établissement hospitalier.
- Je m'engage à défrayer tous les coûts relatifs aux soins de santé, non couverts par la Régie de l'AMQ qui pourraient découler des démarches mentionnées plus haut.
- Je m'engage à collaborer avec la direction du Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène et à venir la rencontrer, si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités.

Nom et prénom du parent ou tuteur légal

Signature du parent ou tuteur

_____/_____/_____
Date

FICHE SANTÉ

Renseignements généraux				
Prénom	Nom			
Numéro d'assurance-maladie	Date expiration		Date de naissance	
Adresse			Téléphone	
Ville			Code postal	
Courriel (s)				
Personnes à contacter en cas d'urgence				
Nom	Lien	Jour	Téléphone Soir	Cellulaire

Profil médical

Souffre-t-il de ...	Oui	Non	Est-il allergique à ...	Oui	Non
Asthme	☐	☐	Arachides et noix	☐	☐
Diabète	☐	☐	Aspirine, pénicilline	☐	☐
Épilepsie	☐	☐	Herbe à puce	☐	☐
Évanouissement	☐	☐	Piqûres d'insectes	☐	☐
Problème cardiaque	☐	☐	Produits laitiers	☐	☐
Problème respiratoire	☐	☐	Autres (précisez) :		

Capacités aquatiques

Autonomie dans l'eau	Oui	Non	Sait-il nager?	Oui	Non
Nage seul en eau profonde	☐	☐	Doit-il porter des bouchons?	☐	☐
Nage seul en eau peu profonde	☐	☐	A-t-il déjà suivi des cours de natation?	☐	☐
Nage seul avec un VFI	☐	☐			

AUTORISATION DES PARENTS

- Étant donné que le Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène prendra des photos et (ou) des vidéos au cours des activités de mon enfant durant l'été, je l'autorise publier sur le site Facebook du camp de jour. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété du Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène.
- Si des modifications concernant l'état de santé de mon enfant survenaient avant le début ou pendant la période du camp de jour, je m'engage à transmettre cette information à la direction du camp de jour, qui fera le suivi approprié avec l'animateur de mon enfant.
- En signant la présente, j'autorise le Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène à prodiguer les premiers soins à mon enfant. Si la direction du Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance dans un établissement hospitalier.
- Je m'engage à défrayer tous les coûts relatifs aux soins de santé, non couverts par la Régie de l'AMQ qui pourraient découler des démarches mentionnées plus haut.
- Je m'engage à collaborer avec la direction du Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène et à venir la rencontrer, si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités.

Nom et prénom du parent ou tuteur légal

Signature du parent ou tuteur

_____/_____/_____
Date

FICHE SANTÉ

Renseignements généraux				
Prénom	Nom			
Numéro d'assurance-maladie	Date expiration		Date de naissance	
Adresse			Téléphone	
Ville			Code postal	
Courriel (s)				
Personnes à contacter en cas d'urgence				
Nom	Lien	Jour	Téléphone Soir	Cellulaire

Profil médical

Souffre-t-il de ...	Oui	Non	Est-il allergique à ...	Oui	Non
Asthme	☐	☐	Arachides et noix	☐	☐
Diabète	☐	☐	Aspirine, pénicilline	☐	☐
Épilepsie	☐	☐	Herbe à puce	☐	☐
Évanouissement	☐	☐	Piqûres d'insectes	☐	☐
Problème cardiaque	☐	☐	Produits laitiers	☐	☐
Problème respiratoire	☐	☐	Autres (précisez) :		

Capacités aquatiques

Autonomie dans l'eau	Oui	Non	Sait-il nager?	Oui	Non
Nage seul en eau profonde	☐	☐	Doit-il porter des bouchons?	☐	☐
Nage seul en eau peu profonde	☐	☐	A-t-il déjà suivi des cours de natation?	☐	☐
Nage seul avec un VFI	☐	☐			

AUTORISATION DES PARENTS

- Étant donné que le Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène prendra des photos et (ou) des vidéos au cours des activités de mon enfant durant l'été, je l'autorise publier sur le site Facebook du camp de jour. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété du Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène.
- Si des modifications concernant l'état de santé de mon enfant survenaient avant le début ou pendant la période du camp de jour, je m'engage à transmettre cette information à la direction du camp de jour, qui fera le suivi approprié avec l'animateur de mon enfant.
- En signant la présente, j'autorise le Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène à prodiguer les premiers soins à mon enfant. Si la direction du Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance dans un établissement hospitalier.
- Je m'engage à défrayer tous les coûts relatifs aux soins de santé, non couverts par la Régie de l'AMQ qui pourraient découler des démarches mentionnées plus haut.
- Je m'engage à collaborer avec la direction du Camp de jour de la Municipalité de Saint-Eugène et à venir la rencontrer, si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités.

Nom et prénom du parent ou tuteur légal

Signature du parent ou tuteur

_____/_____/_____
Date

FICHE COMPLÉMENTAIRE (SI BESOIN)

Ces informations demeureront **confidentielles** et nous permettront de faire vivre à votre enfant une expérience de camp réussie! Seules les informations pertinentes seront divulguées à son animateur et son supérieur immédiat afin de permettre de meilleures interventions. Complétez les sections qui sont applicables à votre enfant et retournez le formulaire complété lors de l'inscription.

1. IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Prénom :	Nom :	
----------	-------	--

2. DIAGNOSTIC ET BESOINS PARTICULIERS

Décrire en quelques mots le diagnostic de votre enfant et les besoins spécifiques qui en découlent.

3. ACCOMPAGNEMENT

Votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnateur ? Oui ☐ Non ☐	Au meilleur de votre connaissance, quel est la ratio d'encadrement qui lui convient ? ☐ 1/1 ☐ 1/2 ☐ 1/3 ☐ Autre :
Est-ce que l'enfant a un accompagnateur durant l'année ? Oui ☐ Non ☐	

4. ALLERGIES, INTOLÉRANCES ET RESTRICTIONS ALIMENTAIRES

Allergies et/ou intolérances? (alimentaires, animaux/insectes, médicaments, autres) Oui ☐ Non ☐ Précisez: _____ Signes ou symptômes à surveiller : _____	Précisez la sévérité : Intolérance ☐ Allergie légère ☐ Allergie sévère ☐ Allergie mortelle ☐ Allergie si ingestion seulement ☐ Allergie au contact ☐
Auto-injecteur d'Épinéphrine (Épipen, Twinject ou autre) Oui ☐ Non ☐	Personnes autorisées à l'administrer : L'enfant lui-même ☐ Adulte responsable ☐
Restrictions alimentaires (autres que des allergies)? Précisez : Oui ☐ Non ☐	
Comment mange-t-il? Facilement ☐ Difficilement ☐ Peu d'appétit ☐	

5. COMPORTEMENTS ET INTÉRÊTS

Doit-on porter attention à certains comportements? Cochez ceux qui sont applicables :

Comportement	Dans quels contextes ces comportements ont-ils tendance à surgir?	De quelle façon suggérez-vous d'intervenir ? (Ignorer, humour, rediriger, etc.)
☐ Agressivité envers lui-même		
☐ Agressivité envers les autres		
☐ Anxiété		
☐ Automutilation		
☐ Fugues		
☐ Habitudes ou des manies particulières (Acceptées ou non)		
☐ Autres (précisez)		
A-t-il tendance à faire des crises? Oui ☐ Non ☐	Si oui, quels sont les signes précurseurs (agitation, isolement, etc.)?	Quelles sont les interventions efficaces à utiliser durant ces crises?
A-t-il des phobies et/ou peurs ? Oui ☐ Non ☐	Si oui lesquelles et comment intervenir à ce sujet ? (ex : animaux, eau, vertige, etc.)	
A-t-il de la difficulté à exprimer ses sentiments à demander de l'aide ou à amorcer une conversation? Oui ☐ Non ☐	S'adapte-t-il facilement à de nouvelles personnes, activités, expériences? Oui ☐ Non ☐	

Quels sont ses centres d'intérêts, passe-temps et loisirs?	
Quels sont les meilleurs moyens de l'encourager/le motiver?	
Relation avec les autres - Comment interagit-il avec :	
Ses pairs	
Les détenteurs d'autorité	
Les nouvelles personnes	

6. MÉDICAMENTS

Pour être conforme à la loi et nous permettre d'administrer la médication, vous **devez** joindre une copie de la prescription de médication avec ce formulaire.

Votre enfant doit-il prendre des médicaments au camp? Oui ☐ Non ☐ Si oui, compléter ce tableau :

Nom du médicament	Prescrit pour	Posologie	Effets secondaires et/ou contre-indications (exposition au soleil, hydratation, appétit, etc.)

Prend-t-il des médicaments durant l'année? Oui ☐ Non ☐ Si oui, lequel(s) : _____

_____ Prescrit(s) pour : _____
